

L'ajournement

L'ancien ministre sait fort bien ce qui se passe à Montréal. Il sait quel est le rôle des sociétés de la Couronne. Air Canada, par exemple, compte 40 p. 100 de son effectif total au Québec, surtout à Montréal, et injecte près de 800 millions de dollars dans l'économie sous forme de salaires.

Tout le monde connaît les intentions du gouvernement. Il n'a nul désir d'empêcher les grandes sociétés de la Couronne de poursuivre le rôle très important qu'elles jouent dans l'expansion de la ville de Montréal.

Montréal est l'un des plus grands ports du monde. L'année dernière, il a battu tous les records et il les battra encore cette année. D'où cela provient-il? Que faisons-nous qui déplaît tellement au député? Le député sait très bien que le gouvernement antérieur avait l'intention de fermer le Centre de développement des transports de Transports Canada à Montréal. C'est le ministre des Transports actuel (M. Mazankowski) et l'ancien gouvernement dirigé par le très honorable Joe Clark qui ont fait le nécessaire pour que le Centre reste à Montréal.

Ils l'ont fait parce que nous nous intéressons au sort de cette ville.

● (1825)

En ce qui a trait à la question précise posée par le député, il sait que le Centre de développement ne créera pas de nouveaux emplois. Ce sera simplement un moyen de déménager des emplois d'une ville à une autre. Cela n'aura pas les résultats que souhaite le député. Monsieur le Président, le gouvernement a bien l'intention de tenir compte des aspirations et des espoirs des villes de Montréal, de Halifax, de Toronto, et de Vancouver.

[Français]

Le président suppléant (M. Paproski): La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 14 heures demain, conformément à l'article 2(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 26.)